

Le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, est une journée de combat pour la justice sociale.

Dans nos précédentes éditions nous vous avons crié et dénoncé la réalité du monde dans lequel nous vivons mais malheureusement aujourd'hui encore le bilan de l'égalité entre les personnes reste encore un doux rêve...

Les prises de consciences et les mobilisations féministes grandissent et font bouger doucement les lignes partout dans le monde. Les femmes doivent rester debout et toujours sur le qui-vive pour pouvoir décider de leurs vies et avoir les mêmes droits.

Nous voulons l'égalité entre les êtres vivants.

Concernant les sujets que nous avons déjà abordés dans notre note des lutteuses, nous souhaitons renouveler nos revendications :

- Un allongement du délai pour avorter doit enfin être voté ainsi qu'un arrêt des violences obstétricales !
- Une reconnaissance effective des motifs d'asile propres aux femmes, aux filles et aux personnes LGBTQIA+. Nous vous invitons à signer la pétition en ligne <https://feministasylum.org/?lang=fr>

- Une égalité salariale et professionnelle ainsi que la mise à disposition des protections périodique au sein des entreprises.
- Des véritables moyens pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles, homophobes, racistes soit toutes les formes de discriminations et d'oppressions.

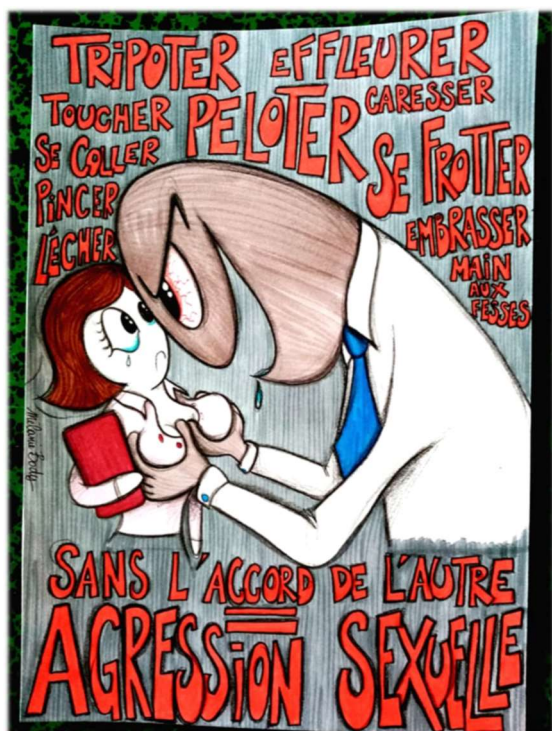
C'est par la lutte que les choses ont changées comme le fait que l'avortement soit dépénalisé et que les femmes sortent enfin de leurs statuts d'épouse-mère-ménagère.

SUD rail PRG milite pour une société plus juste et s'en donne les moyens. Des formations contre les stéréotypes de genre sont proposées à nos adhérent-e-s. Une commission qui aborde au niveau régional et national toutes ces problématiques et construit des actions.

Notre mobilisation contre les rapports de domination et le patriarcat qui sont à l'origine de tout ça doivent être traqués dans nos entreprises mais aussi dans nos vies privées.



Comme vous le savez un **nouvel accord mixité** a vu le jour en 2021. Si on peut souligner quelques avancées comme le fait qu'il ne se limite plus à l'égalité *pro/mixité* mais intègre aussi la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'entreprise, les violences conjugales/intrafamiliales et donne le droit à la victime à 3 jours d'autorisation d'absence exceptionnelle pour qu'elle puisse faire les démarches déclaratives ainsi qu'une modification du calcul de IJTP (indemnité journalière temporaire de parentalité) sur les 12 derniers mois **mais bien loin d'être à la hauteur de nos attentes !!!**



On souligne également que le groupe SNCF ne respecte pas l'égalité pro avec des chiffres à la baisse sur les effectifs féminins comme quoi le « travail » de communication de l'entreprise ne porte pas ses fruits.

Et pire que ça, l'entreprise fait porter son inefficacité sur l'égalité salariale sur les effectifs avec une campagne de cooptation valorisant à coups de prime les *CV féminins*. Rien de tel que de vous faire porter la responsabilité de leur incompétence.

C'est vrai que monnayer le corps de la femme est à la hauteur des engagements pris dans l'accord ! Le groupe SNCF est vérolé par le système patriarcal, viriliste et sexiste. Nous soulignons que cette manœuvre pour certains collègues est vue comme une discrimination envers les hommes... **NON** les hommes ne peuvent pas être victimes de sexisme !!!

Nous dénonçons cette communication et surtout une mauvaise utilisation des richesses que nous produisons par notre travail, alors qu'en 2022 les locaux ne sont toujours pas adaptés pour les femmes...

Nous espérons qu'un jour les collègues lanceront #balancelaSNCF, pour enfin mettre le groupe au pied du mur !

Comme pour chaque mobilisation sur ces sujets nous serons en **GREVE** le 8 mars, un préavis national couvrira cette journée. Venez nous rencontrer aux piquets que nous organisons le matin avant la manifestation. N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous demander où nous serons

La commission Pluri'ELLES DETER de SUD RAIL PRG renouvelle la **collecte solidaire pour l'ADSF jusqu'au 15 mars**. Différents lieux de collectes sont mis en place sur les lieux de travail. Dirigez-vous vers un-e militant-e SUD Rail si vous avez des questions.

Voici une liste des besoins : Gel Hydro alcooliques / masques / savons / crèmes hydratantes / déodorant / serviettes hygiéniques / gel douche / shampoings / brosse à dents / dentifrice / lingettes intimes / produits de beauté / parfums / serviettes de toilettes / préservatifs internes & externes / brosses, peignes.

On compte sur vous ! La solidarité n'a jamais été aussi primordiale en ces temps de pandémie.



14^{ÈME} FÉMINICIDE
DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2022

En 2021 au moins,

113

femmes ont été tuées
parce qu'elles étaient des
femmes.

A NOS SŒURS ...

Parole d'homme !

Contraception masculine

De tout temps, les femmes ont tenté de maîtriser leur fertilité. Dès l'antiquité les romains et égyptiens décrivait dans leurs manuscrits des méthodes abortives ou contraceptives, comme des épines d'acacia finement broyées et mélangées à des dattes et du miel et étendues sur un tampon de fibre introduit profondément dans le vagin...

Au siècle dernier l'arrivée de la pilule contraceptive est considérée comme une révolution dans la **libération du corps des femmes. Vraiment ?**

Au début de chaque relation amoureuse la question ne se pose pas, le préservatif est la méthode incontournable mais qui s'avère très vite contraignante, oui mais pour qui ?

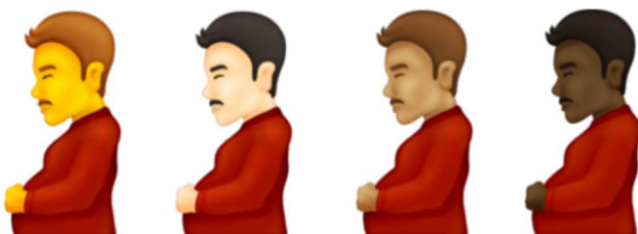
Stérilet, implant, pilule contraceptive autant de méthodes exclusivement féminines mais surtout une contrainte. Pourtant des solutions au masculin existe.

La vasectomie pour la plus connu qui consiste en une opération chirurgicale visant à bloquer les canaux transportant les spermatozoïdes, de plus ce processus est réversible dans la plupart des cas. Une méthode moins invasive et plus "artisanale" mais interdite par l'HAS (Haute Autorité de Santé) existe : l'anneau ou slip chauffant.

Il s'agit d'un dispositif visant à augmenter légèrement la température corporelle au niveau des testicules pour arrêter la production de spermatozoïdes, l'inconvénient est que son efficacité n'arrive qu'au bout de trois mois d'utilisation de l'attirail. **De plus en plus d'hommes prennent conscience de l'importance du rôle qu'ils doivent jouer au niveau de la contraception au sein du couple et décident de prendre les choses en main.**

Des ateliers clandestins s'organisent pour la fabrication de ses sous-vêtements contraceptifs.

Continuons la lutte pour améliorer les conditions de vie de la femme, laissons les mecs porter la culotte à la maison.



FAIRE UN DON EN TOUTE LIBERTÉ

Pouvoir donner son sang librement quelle que soit son orientation sexuelle est désormais chose possible !

A partir du 16 mars 2022, plus aucune référence à l'orientation sexuelle ne figurera dans le questionnaire préalable au don. Victoire toute particulière pour les hommes homosexuels qui devaient se soumettre à une période d'abstinence de 4 mois avant de donner leur sang car c'est l'abolition de cette partie de l'amendement qui nous rend aujourd'hui égaux face au don.

SORCIERES

Entre le XVIème et le XVIIIème siècle en Ecosse plus de 4000 personnes, en très grande majorité des femmes, ont été accusées de sorcellerie.

Claire Mitchell fondatrice, de l'association « Witches of Scotland » et Zoe Venditozzi, membre de l'association se battent pour que ces personnes dont 84% étaient des femmes soient graciées et qu'un mémorial leur rende hommage.

En tout plus de 2500 ont été exécutées étranglées puis brûlées après les avoir torturées pour leur extorquées des aveux.

L'association a été fondée le 8 mars 2020, à l'occasion de la journée internationale des droits de femmes, après que Claire est découvert l'ampleur de l'impact du « Witchcraft Act ». Une loi de 1563 condamnant à mort les gens coupables de sorcellerie et en vigueur jusqu'en 1736.

Son association réclame la grâce de toutes les personnes condamnées, des excuses officielles des autorités et un monument national pour le souvenir de ces drames encore trop méconnus.

Une base de données au département d'histoire de l'université d'Edimbourg est créée pour recenser les victimes. Le ratio par rapport à la densité de population de l'époque est 5 fois supérieur en Ecosse que dans le reste de l'Europe.

Toutes étaient jugées et condamnées par dénonciations calomnieuses et par une élite persuadée que ces femmes étaient les alliées du diable. Nous ne pouvons pas changer le passé mais nous pouvons apprendre de ce passé.

#ENDOMARCH



Tout comme octobre sous un ruban rose est le mois de sensibilisation au cancer du sein, mars sous un **ruban jaune est celui de l'endométriose**.

Bien que l'on en parle de plus en plus, cette maladie reste encore assez méconnue. Alors tentons ensemble d'y voir un peu plus clair et de faire le point sur ce qu'est l'endométriose...

Il s'agit d'une maladie chronique, gynécologique, inflammatoire de l'appareil génital féminin qui ne figure dans les manuels de médecine que depuis 2020 !

Cette maladie se caractérise par le développement de cellules de l'endomètre (muqueuse se trouvant à l'intérieur de l'utérus) en dehors de la cavité utérine. Ces cellules peuvent ainsi migrer hors de l'utérus et coloniser les trompes, les ovaires, le rectum, les intestins, les poumons, la vessie voire le foie et le diaphragme. Réagissant aux hormones ovariennes, elles sont directement liées à la menstruation et leur desquamation pendant les règles entraîne donc de violentes douleurs invalidantes. Il existe plusieurs stades à cette maladie qui touche aujourd'hui plus d'une personne menstruée sur dix dans le monde et en moyenne 2 millions de personnes en sont atteintes en France.

Malheureusement l'endométriose est très mal diagnostiquée ; les victimes de cette errance médicale mettent en moyenne 7 ans avant de connaître le diagnostic tant la maladie est complexe et les symptômes variés. Pourtant cette affection incurable et évolutive a des conséquences sur la vie active, sociale, sentimentale et amoureuse des malades.

Alors, face à la violence de l'endométriose et au combat des guerrier-es, les choses avancent doucement. Deux bonnes nouvelles sont arrivées en ce début d'année, tout en nuance certes mais qui prouve que ça évolue dans le bon sens :

- Une résolution a été adoptée à l'Assemblée nationale pour la reconnaissance de l'endométriose comme affection de longue durée, ce qui pourrait laisser présager une future prise en charge par la sécurité sociale, seulement cette mesure n'est pas encore inscrite dans la loi et bien que le ministre de la Santé déclare vouloir débloquer des moyens, aucun montant, ni calendrier n'a été évoqué.

- Pour lutter contre l'errance médicale et en finir avec les IRM et les échographies, depuis quelques jours à peine, un test salivaire permettant de poser un diagnostic sur cette souffrance interminable, donne un résultat fiable en 4 à 5 jours seulement. Une « chance » pour ceux qui pourront en bénéficier dès les premiers symptômes. Mais cette belle avancée et encore loin d'être une victoire puisque ce test coûte très cher et qu'il n'est pas remboursé.

Au-delà de ces petits pas en avant obtenus grâce à l'engagement et à la force des malades, rappelons tout de même qu'il n'existe aucun traitement contre l'endométriose hormis des anti-douleurs puissants, la ménopause artificielle ou la chirurgie !

Là est le combat à venir sur cette maladie, première cause d'infertilité en France : faire avancer la reconnaissance et la recherche dans ce domaine.

Parlez-en autour de vous, la douleur ne doit plus être tue, ni minimiser.

(Cet article se veut informatif et ne prétend se substituer à un diagnostic médical)



**Syndicat des travailleurs du rail
Solidaires, Unitaires et Démocratiques
Région Paris Rive Gauche**
Commission PLURI'ELLES DETER
1, rue Georges Duhamel 75015 Paris
Tel: 01 40 48 03 15 Fax: 01 40 48 03 18
Tel SNCF: 32 03 15 Fax SNCF: 32 03 18
E-mail: prgplurielles@gmail.com